

## **Agents saisonniers pour l'entretien des sentiers**

Date limite de candidature : 02 mars 2026

Date prévue de recrutement : 04 mai 2026

Type de recrutement : CDD de 6 mois à compter du 04 mai 2026 (agent saisonnier pour l'entretien des sentiers et plus particulièrement en zone de montagne)

Postes de catégorie C de la fonction publique territoriale – Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Postes ouverts aux agents contractuels

### **CONTEXTE**

Dans le cadre de sa mission d'entretien de son réseau de sentiers balisés (750km répartis sur la vallée d'Aulps et du Brevon), l'interco du Haut Chablais recherche des agents d'entretien pour la saison estivale, au sein d'une équipe de 8 agents et sous la direction du technicien sentiers vous serez amené à effectuer les tâches nécessaires au maintien et à l'amélioration du réseau.

### **RATTACHEMENT HIERARCHIQUE**

Service : sentiers

Responsable hiérarchique direct : Benjamin Thabuis (technicien sentiers)

Chef de service : Mathieu Cazenave

### **MISSIONS**

Sous l'autorité directe du technicien sentiers :

#### Activités principales :

- Fauchage et débroussaillage des sentiers, élagage et coupe d'arbres, d'arbustes et de plantes
- Piochage, entretien des renvois d'eau et travaux divers (passerelles, barrières, etc.)
- Entretien, pose et dépose de la signalétique des sentiers ainsi que de mobiliers divers (dont création de socles supports)
- Entretien et remplacement du mobilier « Geoparc » et des sentiers à mobiliers thématiques
- Aide à la réalisation des plans de balisage
- Saisie des interventions à faire ou réalisées sur la base de données cartographique (application téléphone)

#### Activités secondaires :

- Entretien des locaux liés aux activités professionnelles
- Entretien du matériel lié aux activités professionnelles (véhicules, outils, etc.)
- Mise à disposition à d'autres services de l'interco en cas de nécessité de service

### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

Lieu d'affectation : Le Biot (74360) – Services Techniques de la CCHC – La Vignette

Lieux des missions : Sentiers balisés du territoire de l'interco en vallée d'Aulps et vallée du Brevon (depuis les Gets / Morzine jusqu'à Bellevaux)

Service d'affectation : Service des sentiers

Horaires habituels de travail :

- Selon la période : de 6h à 13h30 et 7h à 14h30 en journée continue, du lundi au vendredi
  - Au besoin : de 7h à 12h et de 13h à 17h30 en journée discontinue, du lundi au vendredi
- Horaires pouvant être variables en fonction de la mission et de la météo et des besoins (formation)

Rémunération / Avantages :

- Rémunération statutaire
- Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- Tickets restaurant
- Participation à l'assurance prévoyance Maintien de salaire et Santé

Moyens mis à disposition :

- Moyens techniques adaptés à la tâche
- Tous les équipements de sécurité et de travail liés à l'emploi

## **COMPETENCES REQUISES**

### Connaissances théoriques :

- Permis de conduire VL (permis B)
- Conduite de véhicule (4\*4) en zone de montagne et respect du code de la route
- Connaissance des consignes de sécurité
- Connaissance du fonctionnement du matériel utilisé (tronçonneuse, débroussailleuse, visseuse, etc.)
- Connaissance du territoire et notamment de ses sentiers de montagne
- Lecture de cartes (ex : IGN)
- Aisance avec les appareils téléphoniques (ex : SMART PHONE)
- Entretien d'un espace extérieur
- Techniques de débroussaillage, d'élagage, de fauchage, de tronçonnage, ciment et petits travaux divers

### Savoir-faire :

- Respect du code de la route
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Sens du service public

### Savoir-être :

- Courtoisie avec les différents interlocuteurs
- Disponible
- Autonome et prise d'initiatives
- Esprit d'équipe (travail en binôme)
- Bonne résistance physique à des tâches d'entretien et de travaux en zone de montagne et conditions météorologiques difficiles (pluie, froid, neige)

Merci d'adresser vos candidatures (lettre de motivation + CV) à : Madame la Présidente – Haut Chablais Interco– 18, route de l'Eglise - 74430 LE BIOT par courrier ou par mail à : [rh2@hautchablais.fr](mailto:rh2@hautchablais.fr)

Pour tout renseignement, veuillez adresser votre demande à [rh2@hautchablais.fr](mailto:rh2@hautchablais.fr) ou à Monsieur Benjamin THABUIS, service sentiers au 07 77 34 43 29 ou par mail à [benjamin.thabuis@hautchablais.fr](mailto:benjamin.thabuis@hautchablais.fr).